



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI, MERCREDI LE 10 SEPTEMBRE 2025 À 19 HEURES.

Sont présents(es) :

M. André Guy, Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Dave Plourde, Maire d'Albanel
Mme Denise Lamontagne, Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc
M. Gilles Dufour, Maire de St-Eugène-d'Argentenay
Mme Guylaine Proulx, Mairesse de Péribonka
M. Jean Morency, Maire de Normandin
M. Mario Biron, Maire de St-Stanislas
Mme Rita Delaunière, Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette
M. Stéphane Houde, Représentant de Dolbeau-Mistassini
Mme Sylvie Coulombe, Mairesse de St-Thomas-Didyme
M. Luc Simard, Préfet

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET

Sont absents(es) :

M. Martial Gauthier, Maire de St-Edmond-les-Plaines
M. René St-Pierre, Maire de St-Augustin
M. Vincent Beckert, Maire de Girardville

Invités(es) :

Mme Isabelle Simard, Directrice générale et greffière-trésorière
M. Christian Bouchard, Greffier-trésorier adjoint
M. Tim St-Pierre, Directeur de l'administration
Mme Valérie Laberge, Directrice à l'aménagement du territoire

222-09-25

Approbation du rapport d'activité du 1er janvier au 31 mars 2025 FRR volet 2

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir le premier versement du FRR volet 2025-2028, le conseil de la MRC doit adopter le rapport d'activité du premier trimestre 2025, soit du 1er janvier au 31 mars 2025 du FRR volet 2, entente 2020-2025;

CONSIDÉRANT le rapport d'activité déposé à la présente réunion, lequel détaille des investissements totalisant la somme de 153 833 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean Morency,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve le rapport d'activités couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 faisant état de l'utilisation des sommes en provenance du *Fonds régions et ruralité* (FRR) - volet 2 et des résultats atteints; et,

QUE le rapport soit déposé sur le site Internet de la MRC et également transmis au *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH).

ADOPTÉE EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2025

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT